



**HAL**  
open science

# LETTRES DE MAX JACOB A ROBERT ZUNZ CORRESPONDANCE INEDITE 1939-1944.

Patricia Sustrac

► **To cite this version:**

Patricia Sustrac. LETTRES DE MAX JACOB A ROBERT ZUNZ CORRESPONDANCE INEDITE 1939-1944. : CHOIX ET PRESENTATION DE PATRICIA SUSTRAC 1. Revue d'histoire littéraire de la France, 2009, Les Maisons d'écrivain, 109è année (4). hal-01813788

**HAL Id: hal-01813788**

**<https://hal.science/hal-01813788>**

Submitted on 12 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LETTRES DE MAX JACOB A ROBERT ZUNZ

CORRESPONDANCE INEDITE

1939-1944

CHOIX ET PRESENTATION DE PATRICIA SUSTRAC<sup>1</sup>

En avril 1939, Max Jacob a la certitude que « la guerre est inévitable »<sup>1</sup>. Accablé d'un découragement profond dont les racines puisent, entre autres, dans le sentiment d'être oublié de tous depuis son retour à Saint-Benoît-sur-Loire<sup>2</sup>, Jacob repousse la proposition de Michel Manoll de participer à une exposition. Les temps qui s'annoncent ne lui semblent pas propices (« Crois-tu qu'on ait le cœur aux expositions ? »<sup>3</sup>) ; les préparatifs seraient « coûteux » et « il y a des frais de cadres (...), des frais d'expédition. Des frais de publicité ! »<sup>4</sup>. Max Jacob a toujours souffert de la rareté de ses ressources. Vendant difficilement ses œuvres, il est pauvre depuis ses débuts artistiques. Mais surtout en cette année 1939 : « [il n'a] pas de quoi faire une exposition »<sup>5</sup> laissant ainsi penser que ses réserves sont restreintes ou qu'il ne les considère pas comme étant dignes d'être montrées. Aussi, Jacob est sceptique quand un futur acheteur lui est annoncé : « un client m'a fait faire de belles promesses. Je ne crois pas aux gens qu'on m'amène parce qu'on fait alors des éloges de moi et que les gens sont déçus »<sup>6</sup>.

Le 5 mai 1939<sup>7</sup>, Robert Zunz se rend à Saint-Benoît-sur-Loire sur les conseils du sculpteur et médailleur Abel La Fleur (1875-1953), son ami de longue date<sup>8</sup>. Il est accompagné de M. Gayon, artisan montargois, exécutant d'ordinaire, avec sa fille, les reliures des œuvres du poète.

Banquier mécène<sup>9</sup>, Robert Zunz est le « grand client qui a tout de suite emporté pour 6000 f. de petites choses dont *Le Christ au Milieu des Animaux* ». En outre, il passe commande de « deux albums : l'un religieux qui sera composé de poèmes, méditations et de vieux dessins au trait que [Jacob] faisai[t] autrefois, l'autre breton et ultra fantaisiste où [il] doi[t] mettre tout ce qui [lui] passe par la tête »<sup>10</sup>. Cette commande mobilisera l'écrivain pendant six mois, de mai à octobre 1939. Parallèlement, une correspondance s'est nouée entre les deux hommes<sup>11</sup>.

La réalisation des deux albums s'est avérée délicate : difficultés à les composer, d'abord ; à les livrer, ensuite, en raison des retards des Gayon, ainsi qu'à cause de l'escapade estivale bretonne qui retarda les travaux ; enfin, la déclaration de la guerre désordonna plus généralement la vie en France. Œuvre léguée à ses enfants par Robert Zunz, l'album breton demeure la propriété de la famille ; en revanche, l'album religieux a été acquis par la ville d'Orléans. Il s'agit d'un manuscrit autographe intitulé *Méditations sur le chemin de croix* de trente-sept feuillets (310 x 240 mm) et de quarante-sept dessins (225 x 204 mm) dont seize signés. Six sont rehaussés à la gouache ou à l'aquarelle. La méditation initiale est suivie d'une *Méditation en voyage* (deux feuillets in-8 à en-tête du *Grand Bar du Martroi*) et d'un poème inédit à Raymond Trillat, ami graphologue très estimé par le poète. L'ensemble est réuni en un fort volume in-folio (554 x 415 mm) signé Bernasconi et Goix daté de Pâques 1940, relié à la *Librairie Courville*. Le maroquin chamois est orné sur le premier plat d'une gouache originale *L'Arche Sainte et la mort de la bête* (457 x 358 mm), datée et signée<sup>12</sup>. Trois documents photographiques accompagnent l'album : une carte postale dédiée « souvenir de la communion solennelle de Jean

---

<sup>1</sup> Présidente de l'association des Amis de Max Jacob. Patricia Sustrac travaille à la fois sur des questions biographiques et sur les correspondances du poète. Elle a publié *Les Lettres de Max Jacob à Roger Toulouse*, Troyes, Les Cahiers Bleus, 1992 (en collaboration avec Christine Van Rogger Andreucci) ; *Lettres à un jeune homme, 1938-1944*, Paris, Bartillat, 2009 (lettres à J.-Jacques Mezure).

Tuset de juin 1938 »<sup>13</sup> ; une autre est légendée « enfants du docteur Benoïste »<sup>14</sup>. Elle représente le poète entouré d'enfants l'embrassant et lui offrant des fleurs. Enfin, une photographie inédite du poète clôt le volume. Elle montre la procession de la « Fête-Dieu » sur le parvis de la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire. Cette fête annuelle se déroule entre mai et juin, elle est reconnaissable au dais utilisé pour la circonstance sans que l'on puisse dater exactement celle représentée sur la photo. Le poète est au flanc droit du dais.

#### *La relation épistolaire :*

La correspondance échangée entre Robert Zunz et l'artiste est la propriété d'Olivier Zunz, son petit-fils<sup>15</sup>. Elle couvre la période du 9 mai 1939 au 10 février 1944. Elle est composée de deux télégrammes et de trente lettres autographes signées. Les deux premières datées des 9 et 17 mai 1939 sont adressées à Jean Zunz, fils cadet du mécène qui avait accompagné son père lors de la visite à Saint-Benoît-sur-Loire. Que cette correspondance débute par un échange avec ce jeune homme de 19 ans pourrait l'assimiler au genre pédagogique de l'« épistolat » jacobin que le poète affectionnait particulièrement<sup>16</sup>. À leurs débuts, de nombreux jeunes artistes comme Albert Cohen, Edmond Jabès, Michel Leiris, Élie Lascaux, Jean Paulhan, Maurice Sachs ou René Guy Cadou, ont bénéficié de relations épistolaires où se côtoient règles de vie, préceptes esthétiques et spirituels. « J'ai besoin de créer des hommes : je suis né père de famille »<sup>17</sup> a toujours reconnu l'auteur des *Conseils à un jeune poète*. Jacob aimait à former des caractères, à guider des passions naissantes : il appréciait les poètes « dans l'œuf ». Ainsi, à un de ses visiteurs qui regrettait de ne pas l'avoir eu comme guide, Jacob précisa : « on n'analyse pas une porte close. D'ailleurs, je n'ai rien à faire avec les hommes *faits* »<sup>18</sup>. En mai 1939, le « vieux bonhomme » de Saint-Benoît possède toujours « un œil qui connaît les hommes et sait les apprécier ». Il invite le « très sympathique Monsieur Jean » à revenir le voir, certain en effet « de faire avec [lui] quelques longues conversations » comme une promesse espérée de l'amitié à laquelle Jacob a suspendu sa vie. Du point de vue de la *dispositio*, les deux lettres adressées à Jean Zunz présentent les caractéristiques habituelles des correspondances pédagogiques de Jacob. Le poète déploie pour son correspondant un ensemble de propos visant à capter son attention, à le séduire. Surtout, il veut que le fils devienne « son interprète » auprès du père. Les exordes font, tour à tour, l'éloge du « grand adolescent » et celui « [du] charmant père- très charmant, et unique, et rare ». Jacob nomme emphatiquement le tout jeune homme d'un respectueux « Monsieur Jean » et donne de nombreux détails utiles pour une prochaine visite ardemment désirée : « c'est un espoir auquel je tiens ferme ». Les conclusions récapitulent le message essentiel : « suis-je clair ? Je vous demande (...) la joie et l'espoir de vous revoir bientôt ». La guerre, l'incorporation militaire de Jean Zunz arrêterent définitivement ces prémisses pédagogiques, sans que Jacob ne cesse de demander à son père de transmettre au jeune homme ses prières et vœux de toutes sortes.

Toutes les autres lettres ou envois sont adressés au commanditaire<sup>19</sup>. La correspondance de Max Jacob à Robert Zunz a été conservée dans son intégralité par le destinataire. Mais elle n'est pas une correspondance croisée. Aucune lettre de Robert Zunz n'a été conservée par le poète. En 1963<sup>20</sup>, son fils avait interrogé Jean Denoël concernant les archives jacobiniennes. Le président de l'association des Amis de Max Jacob lui avait alors confirmé que : « par prudence, Max Jacob avait détruit [sa correspondance] dans la crainte d'être arrêté et de compromettre ses amis »<sup>21</sup>. Toutefois, pour cinq envois, nous bénéficions de notes ou d'éléments de réponses du destinataire au poète. La note du 6 mai 1939 récapitule les achats effectués le jour de la visite (huit gouaches et un manuscrit) et donne le prix de la

transaction. Nous possédons également les brouillons des lettres du 18 et 21 juin 1939 concernant la commande des albums, leur prix et l'organisation de l'ensemble. Ces éléments factuels s'accordent parfaitement au caractère direct de Robert Zunz, homme d'affaires soucieux de garder trace de ses transactions. La succession des lettres, de part et d'autre, est alors très rapide et s'enchaîne sur une période de six jours seulement. Les missives sont courtes et précises, surtout du côté de Zunz. Si Max Jacob s'épanche et se plaint des jalousies littéraires qu'il suscite<sup>22</sup> anticipant d'hypothétiques rumeurs qui nuiraient à sa réputation auprès du commanditaire, Zunz coupe court : « quant à ce que nos contemporains et leurs descendants penseront de vous et de moi, nous avons l'un et l'autre ramené l'échelle qui convient à ce genre de réaction ». Robert Zunz a demandé à Jacob de fixer son prix. « Je ne crois pas être immodeste dans mes prix qui sont en rapport avec mon humble vie monastique en vous offrant de payer mille francs les dessins et le texte religieux et trois mille francs ce qui concerne la Bretagne et ma vie. Rendez-moi cette justice que ce n'est pas mon nom dont je vous demande l'équivalent mais seulement mon labeur d'ouvrier ». Robert Zunz « souscri[ra] bien volontiers et avec reconnaissance » à remettre « les quatre mille francs « symboliques » ». Cette vente inespérée permettra au poète de financer sa dernière escapade bretonne de l'été 1939. En septembre : « la petite provision d'argent s'[est] épuisée avec une rapidité démasquant peu à peu le spectre bien connu de la misère noire »<sup>23</sup>.

*Robert Zunz, un correspondant particulier :*

Max Jacob entretient naturellement une correspondance d'affaire avec son client dans laquelle les conditions techniques de la commande sont détaillées. Ces échanges permettent de suivre son élaboration et de mesurer l'attention que porte Jacob à ses manuscrits ainsi qu'à toutes les étapes de leur fabrication. Max Jacob détaille le contenu des albums avec précision car la commande est d'importance. Les six premières lettres (mai à juin 1939) sollicitent l'aval du commanditaire à propos de nombreux points :

« Dans ma lettre à M. Jean, je lui disais avoir envoyé à la relieuse un certain nombre de dessins religieux, mêlés à ma méditation quotidienne qui tient 32 pages. Je n'ai voulu mettre aucune fantaisie irrespectueuse au milieu d'un sujet si grave.

Il n'en est pas de même pour l'album breton où il y aura de tout : quittances de loyer, cartes d'électeur et (j'espère les recevoir bientôt de Quimper) des photos de ma chambre d'enfant, et même de la cuisine. Or, et voici la raison de ma lettre, ma responsabilité m'effraie. Ce qu'il y a de plus difficile en art c'est la fantaisie... Savoir comme disait Cocteau jusqu'où on peut aller trop loin... J'aimerai que M. Jean ou vous, voyiez la constitution, les pièces d'échec, leur ordre et marche du cortège... avant de les envoyer à la relieuse (...) et autres questions que je n'ose trancher »<sup>24</sup>

Zunz rassure l'artiste : « votre volonté, vos désirs seront scrupuleusement respectés. Si dans l'application j'ai besoin de votre intervention, je vous la demanderai. Ne vous inquiétez pas, je ne gagnerai pas la main ! »<sup>25</sup>. Jacob a carte blanche : « vous mettrez sur les feuilles de garde comme sur les plats... ce que vous voudrez »<sup>26</sup>. Le mécène exprime volontiers sa confiance car cette commande excède le seul désir d'acquérir un objet de prix. Elle lui permet surtout de « réaliser ce [qu'il] tente pour les artistes et les penseurs dont la personnalité caractérise [notre] époque et dont l'évolution est particulièrement attachante »<sup>27</sup>. Ses collections dénotent celles d'un homme de goût et illustrent un vif intérêt pour l'Art sacré, particulièrement depuis 1933, quand le chemin vers la conversion au

catholicisme est engagé. Il soutiendra ainsi généreusement plusieurs artistes (et plus particulièrement, le maître verrier François Décorchemont (1880-1971)). Il a depuis longtemps accordé beaucoup d'attention aux œuvres de Despiou, Maximilien Luce, et lu Péguy ou Huysmans. Jacob, rassuré par « l'appui de la haute estime artistique »<sup>28</sup> de son acheteur, modifie les tournures de ses lettres. De juillet à octobre 1939 elles n'exposeront plus que les étapes de réalisation des albums, les progrès de leur composition que Jacob jugera cependant un peu lente. M<sup>elle</sup> Gayon prendra du retard et, sans aucun doute, pour se hâter commettra alors la plus grande des erreurs en voulant couper la composition. Mais, heureusement, n'obtiendra pas gain de cause [Cf. Lettre I].

Toutefois, cette correspondance technique évolue rapidement vers un échange radicalement différent. La déclaration de guerre, l'exode, l'Occupation, les persécutions auxquelles les deux correspondants sont soumis- Robert Zunz est juif- son arrestation le 12 décembre 1941 et son internement au camp de Compiègne<sup>29</sup>- vont bouleverser la situation. Le destin croisé de ces deux juifs- l'un converti depuis 1915, l'autre en voie de l'être- est l'un des intérêts de cet échange épistolaire qui échappe au prosélytisme que le poète déploie d'ordinaire auprès de ses correspondants. Zunz qui a fait connaître au poète la démarche spirituelle qui prévaut dans l'acquisition de ses œuvres est, en 1939, dans une phase déjà élaborée de son cheminement vers le catholicisme. Jacob n'a donc pas, à l'amener à la conversion :

« Je ne prie pas pour votre conversion car vous n'avez pas à vous retourner vers Dieu puisque vous lui faites face : mais je prie pour le sens de votre ascension. Monter au Père c'est trouver le Fils. Il vous appelle parce qu'il sait trouver en vous un miroir tout prêt. Il est justice, sagesse, miséricorde et vous êtes cela aussi. Mais il est la grâce mélodieuse grâce que le seul le baptême vous donnera, ainsi que les autres sacrements qui procurent tant de bonheur intérieur. Je souhaite pour vous la Foi dans le miracle de l'Incarnation et de la résurrection et le baptême dont vous êtes digne »<sup>30</sup>

Il importe effectivement que Zunz se rallie au catholicisme et non au protestantisme que le poète réproouve :

« Le protestantisme est une morale. Il supprime tout ce qui est miracle. La morale n'est pas une religion : elle n'en est que la conséquence. Pour qu'il y ait foi il faut qu'il y ait *absurdum*. On n'a pas foi en l'égalité des triangles mais on a foi en la naissance de Dieu d'une vierge. Le protestantisme n'est pas d'origine divine : « *tu es petrus et super hanc petrum aedificato aeclesiam....* ». L'Église est bâtie sur Pierre et non sur Luther et Calvin. C'est très important car, d'une part « il n'y a que la Foi qui sauve », est-il dit. De l'autre, Dieu ne peut connaître les gens qui ne sont pas de chez Lui. Je ne dis pas que les protestants ne peuvent être sauvés. Mais ils ne seront sauvés que comme les juifs et les païens vertueux. Tant qu'à se convertir il faut se convertir au Dieu « Un » et non à l'une des innombrables sectes protestantes. Leur diversité prouve leur fausseté; la vérité n'a pas mille faces comme le protestantisme »<sup>31</sup>

Les éléments religieux que Max Jacob propose à Robert Zunz attestent du bien-fondé de la conversion - y compris dans les malheurs qui les accablent, interprétés comme la volonté divine d'éprouver le croyant. Les persécutions qui les frappent sont considérées d'une part comme une épreuve personnelle et, d'autre part comme la confirmation de la mission du peuple Juif : « on dirait que Dieu frappe chaque membre de ma famille pour souligner la protection qu'il

m'accorde à moi son assidu. Dieu "arme ces témoignages vivants". Les juifs ne subsistent-ils pas jusqu'à la fin du monde (...) comme témoins des événements de l'an I ? »<sup>32</sup> [Cf. Lettre III]. La démarche exégétique de Jacob est caractéristique d'une lecture prophétique de la Bible. Il examine au sein de l'histoire du peuple Juif ce qui préfigure indirectement le christianisme dont la doctrine est, pour le poète, révélée dans son histoire et ses coutumes et place le peuple élu dans une situation d'attente de l'ordonnance divine<sup>33</sup>. Le peuple d'Israël est un jalon de la révélation, obéit à un plan divin et témoigne de son action, c'est « un peuple spécial [créer] pour le recevoir », ayant « une histoire où tout est symbole de Lui » et « des prophètes qui L'annoncent »<sup>34</sup>. L'apôtre Jean représente la synagogue : « St Jean synagogue reste jusqu'à la fin du monde parce que la race sert de *témoignage* de la vérité de l'Écriture. Témoin nécessaire à la Foi des peuples. La Foi est essentielle et le témoignage aussi. Essentielle au salut de l'humanité » [Cf. Lettre IV]. Ce plan divin s'impose à chacun : « je suis le fruit d'une race nécessaire, d'un milieu nécessaire, d'un siècle nécessaire au plan divin »<sup>35</sup> affirme Jacob dans sa méditation *Bienfaits de Dieu*. « Dieu nous a fait naître dans une époque fatale à cause de notre race et en outre fatale à notre pauvre pays » écrit aussi Jacob à son correspondant<sup>36</sup>. L'histoire d'Israël doit enseigner la foi aux hommes jusque dans leur refus d'accueillir le Sauveur. Ce rejet a permis que la révélation devienne universelle et touche les Gentils dont la mission est de remplacer Israël au service de Dieu : « j'ai représenté que si les Juifs avaient adopté Jésus, la terre n'aurait pu la faire, que si les Juifs avaient été les Juifs chrétiens, le monde n'aurait pas été sauvé et que le peuple juif avait des destinées moins conservatrices »<sup>37</sup>. C'est pourquoi, selon Jacob, tout bon juif est destiné à se convertir : « lis le Zohar car il finira par faire de toi un bon juif, c'est-à-dire, un bon catholique » écrira-t-il à Marcel Béalu<sup>38</sup>. « Vous êtes un juif d'élite » dit-il par ailleurs à Robert Zunz [Cf. Lettre IV].

Mais, la « confiance en Dieu ne rend pas invulnérable ». Elle n'exonère ni Zunz ni Jacob des souffrances : mort de son beau-frère<sup>39</sup> ; mort de Delphine, sa sœur aînée<sup>40</sup> ; arrestations de Gaston<sup>41</sup> et de Myrté-Léa<sup>42</sup>. Jacob endure, « compatit jusqu'à en saigner »<sup>43</sup>, « soumis avec respect à Sa volonté Sainte »<sup>44</sup> :

« Confiance en Dieu ! Plus on souffre, plus on est près de Lui ! Méditez sur la nécessité de la douleur assouplissante. N'est-ce pas au comble de l'horreur que vous L'avez connu. Que cela vous instruisse à jamais sur la signification du malheur, et le sens des catastrophes. Dieu ne peut sauver l'humanité qu'à coup de fouets. L'euphorie est le contraire du christianisme. « L'état de maladie est l'état normal du chrétien » dit Pascal que je vous engage beaucoup à lire assidûment. Il y a plus : l'état des souffrances morales, l'état d'humiliation volontaire est l'état normal du chrétien. La nécessité de la douleur est la plus difficile pilule à avaler *mais la plus urgente*. Vous avez fait la moitié de la route par le lieu où vous avez eu le voisinage du Saint-Esprit. Ne pas confondre « euphorie » avec la « grâce de Dieu ». Vous avez fait connaissance de la *grâce de Dieu*. Remercions ! Les saints vivent dans cet état toute leur vie. Vous la recevrez de temps en temps encore. Mais, n'oubliez pas que cette grâce de Dieu se mérite par la souffrance. Souffrez, souffrez, souffrez de tout. Il vous faut vivre *contre nature* tout en vous unissant à la nature. Ah ! Il faudra beaucoup, beaucoup changer ! Méditez sur la nécessité de la douleur assouplissante car tout est là. Nécessité de la douleur.

Joie ! Joie ! Pleurs de joie ! J'ai eu la même révélation fin septembre 1909. Et je m'associe parfaitement à vous. C'est ce qu'on appelle « une mort morale », cette mort dont il est question dans l'Évangile dans un entretien de Dieu avec Nicomède.. Cette révélation est le sommet et le pivot de votre vie car voici votre foi *fondée* or seront sauvés ceux qui ont la foi. (Lisez *Les Évangiles* ! Tous les jours un passage. Lisez *l'Introduction à la Vie Dévote* de Saint-François de Sales, manuel indispensable des débutants). Et n'écoutez pas les *dilletanti* de la piété qui jugent ce livre péúril. Méfiez-vous des *dilletanti* intellectuels de la

religion. Allez- y comme un enfant et non comme un agrégé es lettres. « Si vous n'entrez pas au ciel comme un enfant, vous n'y entrerez jamais ! » Phrase de l'*Évangile* (...). Le grand danger pour vous est la curiosité dilettante. (...) Réjouissons-nous de la grâce qui vous est faite, grâce très rare et qui montre que Dieu vous connaissait depuis longtemps. Donc joie et foi. (...).

Avez-vous une *Imitation*. Il est urgent que vous lisiez le chapitre LIV du livre III intitulé « des différents mouvements de la nature et de la grâce ». Pourquoi ? Parce qu'en deux pages vous verrez la définition du chrétien et la différence énorme avec le païen.

N'oubliez surtout jamais ceci :  
Plus vous serez haut  
Plus le démon vous attaquera.

Vous voilà averti ! Que ne l'ai-je été, hélas ! Aussitôt chrétien je me suis laissé aller à la joie de l'être et entraîner au pire. Maintenant *que je sais*, j'avertis les autres. Le démon est invisible et sournois. Il inspire tout doucement en nous faisant trouver tout naturel ce qui est abominable et *considérez la confession comme un moyen de nous satisfaire en tout* : « bah ! Je me confesserai demain ! Rien de pis ! C'est ce qui s'appelle sabrer des sacrements. Ayez un directeur ! Faites un examen de conscience tous les soirs. Vous trouverez dans un missel enfantin la liste des péchés, avec cette liste, examinez-vous !

Pour le moment vous êtes sans péché : la mort morale efface tout. Heureux homme ! Mais attention ! Vous serez tenté de la manière la plus imprévue aussitôt après le baptême. Le démon ne lâche pas sa proie.

Croyez à mon dévouement, à mon union avec vous et *priez pour moi*, j'en ai besoin.

M. J.

N'ayez aucune confiance en vous (redoutez le vieil homme et les péchés d'habitude) mais ayez une énorme confiance en Dieu qui s'est révélé votre protecteur, c'est-à-dire dans l'observance des commandements de Dieu et de l'Église.

Soumettez-moi vos doutes, vos hésitations, vos ignorances ou plutôt à votre Directeur.

Apprenez votre religion comme un enfant du catéchisme. Méfiez-vous des sorbonnards »<sup>45</sup>

La douleur est pour le poète un don divin : « je vous remercie de m'avoir fait naître de la race juive souffrante, car celui-là seul est sauvé qui souffre et qui sait qu'il souffre et offre à Dieu sa souffrance » livre Jacob dans ses méditations<sup>46</sup>. Par son intervention l'homme se retrouve lui-même ; elle est une « purge », titre que Jacob donne à son article paru dans *La Revue Doloriste* en 1935. La douleur « nous rapproche de l'essence primordiale qui est Dieu ». Le réconfort viendra de l'attention portée à la méditation, à la grâce partagée de « goûter les cycles de l'année religieuse [qui] donnent une vie à l'âme : les deuils de la Passion, la joie de Pâques, l'accueil du Saint-Esprit. Comment ne pas vivre avec l'Église en modelant ses sentiments sur ses traditions : il n'y a qu'à se laisser faire »<sup>47</sup>. Les âmes endeuillées trouveront le même réconfort dans les textes<sup>48</sup> en particulier *L'Imitation de Jésus Christ* ou *l'Introduction à la Vie dévote* de St François de Sales « manuel et portrait du chrétien » dont Jacob ne cesse de recommander la lecture. Zunz notera dans son *Journal* le 2 avril 1942, peu avant son baptême : « Coïncidence : Max Jacob m'écrit en me félicitant de mon baptême prochain et me conseille de lire *l'Imitation* chapitre 54 du livre 3. Il ignore évidemment que depuis des années je lis et relis *l'Imitation* presque chaque jour un chapitre. Pour

me conformer à son indication, j'ouvre mon *Imitation*. Le signet est au chapitre indiqué ; une dernière lecture, il y a quelques jours était celle du chapitre qui précède : c'est celui indiqué que j'aurais lu de toutes façons ». Entre les deux hommes, il y a un partage spirituel profond :

« Lettre de Pentecôte [de Max Jacob] exprime bien ce que je ressens. Les gens ne sont pas eux-mêmes : ils sont sur la scène et incarnent mal un personnage idéal qui n'existe jamais que dans leur imagination. Le Psaume XXVII (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dimanche) était émouvant. Mais oui, tout est miraculeux. Le bon Dieu nous accorde un miracle protecteur ; il n'y a que l'embarras du choix. Tous les miens s'acheminent à cadence différente vers le chemin de la vraie grâce. C'est la grande grâce (ou joie) que Dieu accorde à ma famille »<sup>49</sup>

La réponse de Max Jacob est sur le même plan :

« Oui ! Nous avons de pauvres joies et nul ne peut nous les ravir. Nous ne remercierons jamais assez le dispensateur de la grâce. Les païens ne peuvent se faire idée de cette Présence constante du ciel sur la terre. Quel bonheur que la conviction surnaturelle du surnaturel et combien le monde et la terre paraissent brefs et petits en comparaison de l'Éternité, en comparaison de ce royaume de Dieu existant avant les siècles et destiné à durer après les siècles. Que nous souhaiter que la Société de la grâce pendant la vie et la contemplation éternelle après la mort »<sup>50</sup>

Cependant, ces deux hommes aux itinéraires et aux modes de vie différents sont très proches. Tous deux se sont émancipés de leur milieu d'origine. De manière radicale pour le poète, de façon plus feutrée pour son correspondant. La grande bourgeoisie juive d'affaires parisienne liée à la franc-maçonnerie est le berceau des Zunz. Jacob est issu d'un milieu bourgeois de commerçants quimpérois aisés, soucieux de leur notoriété et de leur respectabilité. Pour Zunz, « l'abondance, la facilité, la régularité de cette existence bourgeoise provoquèrent [en lui sa] première réaction [d']un désir d'aventures, la recherche de l'extraordinaire ». Il n'est pas un homme d'études mais un homme d'action, un entrepreneur et « entre dans les affaires à quinze ans et demi » après une adolescence mouvementée et un itinéraire scolaire plutôt accidenté. On sait que Jacob brisa net les espérances familiales d'une carrière de fonctionnaire (École coloniale) et d'étudiant (Faculté de droit) que laissait espérer une scolarité brillante pour vivre en poète.

Tous deux sont d'origine juive nés dans des familles laïques soucieuses cependant, à leur manière, de leur identité. Leur famille a gagné la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la période du vaste mouvement d'immigration des Juifs vers la France, pays miraculeux pour des populations qui aspiraient à vivre librement et « heureux comme Dieu en France ». Wolfgang Zunz, père de Robert, est né à Francfort et se fixera à Paris *circa* 1860 où il fonde, en 1867, la société de change *Fabre et Zunz*. Naturalisé français en 1874- les Jacob, originaires de Neunkirchen en Prusse le seront en 1873- il est autorisé à changer son prénom en Victor en 1882. Les Alexandre changeront leur patronyme pour Jacob en 1888. À cette France qui la première en Europe, après la Révolution, avait émancipé et intégré les Juifs, Samuel Alexandre et Victor Zunz donneront les gages de l'assimilation : éducation, réussite, et comme de nombreux juifs qui furent d'ardents patriotes, « l'impôt du sang » en 1870 et en 1914 par leurs fils et neveux engagés dans les combats<sup>51</sup>.

Chez les Zunz, comme chez les Jacob, la vie religieuse est étrangère aux coutumes familiales. Mais M<sup>me</sup> Zunz, n'oublie pas de souhaiter le *chana tova* du nouvel an de septembre 1897 à son jeune fils Robert expatrié au Brésil pour « tenter sa chance ». Elle s'inquiète de connaître ses besoins éventuels pour les traditionnels présents qu'il souhaiterait offrir aux familles juives de Sao Paulo. Elle lui précise que pour le jeûne traditionnel : « nous ne serons qu'en très minime nombre : Père et moi, tes frères abandonnant cette vieille tradition »<sup>52</sup>. Pour Zunz comme pour Jacob, les souvenirs de l'enfance sont liés au calendrier chrétien. Zunz évoque les vacances « pour » Pâques, « pour » les Noël... Chez les Jacob, on partage dans la joie et l'impatience le colis d'un oncle qui regorge de surprises pour les petits. Jacob situe ces cadeaux d'étrennes à la Noël, moment faste de l'année car la famille célébrait plusieurs anniversaires<sup>53</sup>, les fêtes de fin d'année jusqu'aux Rois, mais pas celles de *Hanoukka*<sup>54</sup>. Le jeune Robert ne connaît sa première Pâque juive qu'à 10 ans. Il sera cependant préparé pour sa *Bar Mitzvah* et son père sera enterré selon le rituel juif. Robert Zunz est juif et se décrit comme tel mais il n'est pas un juif pratiquant et ne se revendique pas d'une communauté. Dans sa famille, on raille malicieusement un certain « Toc-Toc » dont l'apparence « fixait le premier venu sur l'assimilation bien superficielle de cet antiquaire "très parisien" »<sup>55</sup>. Quant à Jacob, ce sont probablement ses grands-parents qui assurèrent la filiation de la tradition israélite. Mais, à leur mort : « il n'y était plus jamais question de Dieu ni d'aucune allure religieuse »<sup>56</sup>. Aucune archive n'est venu confirmer, à ce jour, l'observance rituelle de Samuel et Myrthé-Léa Alexandre. Observance d'autant plus difficile que Quimper est très éloignée des communautés juives plus importantes et structurées comme celles de Rennes ou de Nantes. Il semble bien que les parents du poète n'aient pas poursuivi ou donné d'instruction religieuse particulière<sup>57</sup>. Quand Jacob rappelle le récit de sa conversion il évoque la fascination qu'exerçait sur lui « les processions suivies et somptueuses », le climat d'émotion qui s'emparait de toute la ville jusqu'à « ces messieurs tout de noirs vêtus » sous un dais empanaché et *in fine* le sentiment « d'avoir envié ceux qui tombaient à genoux, ceux qui jetaient des fleurs sous les pieds des prêtres, les enfants qui chantaient »<sup>58</sup>. Jacob n'est pas dupe de ses émotions poétiques de jeunesse qui forgèrent sa piété et qui lui sont interdites. Ainsi, « un jour, [il dut] monter dans les orgues [de la cathédrale] pour y rejoindre [son] professeur de musique, M. Émile Thomas, qui était organiste. Ce fut un événement dans ma vie. Mon père me fit observer tranquillement que ma place n'était pas là : j'en fus peiné »<sup>59</sup>. La place « d'un enfant juif athée »<sup>60</sup> n'est pas dans une église. Dans la famille Jacob « on pratiqu[e] les règles de la morale naturelle avec conviction et rigueur. Mais il n'[est] pas question d'en rapporter les principes au Seigneur. On y respect[e] plus que tout la science, les honneurs, les titres, la fortune »<sup>61</sup>. Max Jacob connaissait cependant suffisamment les coutumes pour saluer ses différents correspondants au moment des fêtes juives. On sait aussi que Max Jacob a étudié, dans sa jeunesse, les textes fondateurs du judaïsme à la Bibliothèque Nationale. Sans doute avait-t-il aussi de solides notions d'hébreu pour corriger, en 1942, fort justement, une faute grammaticale complexe commise par Paul Eluard à propos de la ponctuation des voyelles hébraïques<sup>62</sup>. Les rapports de Max Jacob avec le judaïsme et sa conversion se comprennent dans sa relation au christianisme originel comme le montre Catherine Fihma dans son article *Max Jacob ou la symbiose des identités paradoxales*<sup>63</sup>. Il s'agit pour Jacob « d'être proche des premiers chrétiens, des Apôtres notamment, seuls dignes de la religion catholique, dont la dévotion restera l'unique modèle de la sainteté à atteindre » [Cf. Lettre III]. Sa conversion est aussi une entrée dans la modernité créant les fondements d'une nouvelle esthétique. En effet, pour l'auteur de l'*Art Poétique*, il n'y a d'art que chrétien et « ce sont les meilleurs chrétiens qui feront le meilleur art s'ils ont l'intelligence du Saint-Esprit qui est le sang-froid et l'amour »<sup>64</sup>.

Les deux correspondants ont également un autre point commun : ils aiment la Bretagne. Max Jacob *alias* Morwen le Gaélique est charnellement lié à sa terre natale. Ne déclare-t-il pas, malgré la beauté des côtes italiennes qu'il longe lors de son voyage en 1925 : « je me demande si on peut admirer autre chose que ce qui a formé notre cœur et si autre chose que la Bretagne peut me toucher »<sup>65</sup> ? « Élevé dans le coin le plus catholique de France », le poète célèbrera toute sa vie cette Bretagne « toujours redécouvrable, toujours inconnue » malgré un réel attachement aux plaines de Loire. Zunz, quant à lui, est aussi « attaché [à la] Bretagne par de solides liens ». Si la résidence d'été des Zunz est à Dinan (depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Bretagne nord est pour la bourgeoisie parisienne une destination prisée), cette villégiature est aussi le corollaire du réseau amical des jeunes bretons très profondément catholiques rencontrés lors de sa mobilisation durant la guerre 14-18 auxquels il restera fidèle toute sa vie. La Bretagne est enfin un point de convergence amical et mystique avec l'écrivain Jean-Jacques Bernard, quand tous deux sont incarcérés au camp de Compiègne : « nous comprîmes vite que la mer nous avait parlé le même langage »<sup>66</sup>. Max Jacob possède la langue de ce lieu célestial : « je n'ai pas assez de dessins de Bretagne- s'excusait le poète auprès de Jean Zunz- j'ai cependant assez de Bretagne en moi pour la créer et la recréer. En somme, je n'ai pas assez... Mais j'ai davantage... Sinon trop »<sup>67</sup>.

Manuscrit fortement biographique, loin de « comprendre de tout », l'album breton est au contraire extrêmement structuré : « que Mademoiselle Gayon veuille bien conserver l'ordre des feuilles qui est très étudié » ordonnera le poète en transmettant son manuscrit au commanditaire. Sa liste d'instructions détaillant le format, l'aplomb des pages sera placée en tête de l'ouvrage tout comme sa photographie encadrée dans le premier plat. Cette disposition signale clairement le caractère autobiographique de l'ensemble. « Comme il n'y a pas d'héritier tout cela disparaîtra ignoré de tous sauf de vous » écrit Jacob à son mécène au dos de la photographie de son petit cabinet de travail regrettant que dans la petite armoire qui contient ses œuvres pêle-mêle personne ne vienne les y chercher. En 1939, Max Jacob confie, avec nostalgie et affection, les souvenirs de « son » pays, de sa vocation et de ses premières émotions : « je sais ce que deviennent les trésors qu'accumulent les collectionneurs de grand goût : ils vont au musée et aux bibliothèques rejoindre les autres trésors accumulés par les siècles. C'est réaliser le secret espoir des producteurs que de faire briller pour eux ces lumineux chemins de la postérité »<sup>68</sup>. Grâce à Robert Zunz c'est à ses lecteurs que Jacob s'adresse. Encore et toujours à « ce public qui veut le plus intime de nous-même ». Tourner les pages de cet album ouvre le chemin secret d'une âme en exil de la terre natale, des souvenirs d'enfance, des voyages qui ont mené le poète à s'éloigner des rivages du bonheur passé, des paysages qu'il déclare être les plus beaux du monde. Des petites bretonnes aux scènes pittoresques de marchés aux cochons, des photographies d'un intérieur bourgeois à la beauté sauvage des vagues : rétrospectivement, cet album sonne, en 1939, comme un testament.

Un autre point rapproche les deux correspondants, et non des moindres : tous deux sont des juifs convertis. Jacob est catholique depuis l'apparition du Christ sur le mur de sa chambre de la rue Ravignan et sera baptisé en 1915. Fulgurance inouïe, révolution « d'une impérissable seconde », Jacob est « déshabillé par la foudre »<sup>69</sup>. Malgré une vie mouvementée ponctuée par des épisodes cocasses, malgré le refus d'abandonner les voies de la gnose ou de la théosophie, malgré les difficultés à rester chrétien<sup>70</sup>, Jacob demeurera « le pénitent de Saint-Benoît » et d'une fidélité exemplaire à l'Église. C'est au Front durant la Première guerre mondiale que Zunz se lie à Charles Bodin, son capitaine d'artillerie, juriste et économiste, membre fondateur du quotidien régional *Ouest-*

*Éclair*<sup>71</sup>, dont l'influence dans sa formation intellectuelle et politique est considérable. Bodin avait appartenu à cette génération de jeunes progressistes, adeptes d'un catholicisme social ralliés à la république mais qui formeront, pour beaucoup d'entre eux, les troupes des futurs mouvements « non-conformistes des années 30 »<sup>72</sup>. Ces rencontres des années de guerre amorceront une lente maturation spirituelle de Zunz occultée longtemps, par une intense activité professionnelle liée à ses affaires de courtage<sup>73</sup>. Il ne sera baptisé, en effet, qu'en 1942 ayant réussi à dépasser les réticences d'Olga, son épouse, vaincue par les libérations successives de son époux de Compiègne et de celle de sa fille de Drancy. Ses convictions lui feront amorcer un virage politique nettement ancré à droite persuadé de l'urgence d'un changement radical de la pensée politique française en face de ce qui lui apparaît comme « une crise de l'homme ». Robert Zunz partage le sentiment très répandu dans les années 30 d'une intense inquiétude sur le destin de la civilisation occidentale et de désenchantement profond. Cette époque apparaît comme une tentative de remettre en cause les valeurs, les idées, les structures. Face aux nombreuses instabilités politiques et économiques se multiplient le phénomène des ligues et se créent de nouveaux groupes aux côtés d'une *Action française* qui se fait plus agressive. Robert Zunz adhéra en 1932 aux *Croix de Feu* : « je ne suis pas encore monarchiste, expliquait-il à Émile Moreau, ancien gouverneur de la Banque de France devenu monarchiste, mais je suis *Croix de Feu* et *Croix de Feu* militant »<sup>74</sup>. Il participe activement à des mouvements dont le socle idéologique s'appuie sur une violente critique à l'égard du système parlementaire et libéral d'autant plus virulente que s'installe le bolchevisme en Russie, le fascisme en Italie et le national-socialisme en Allemagne. Le 18 décembre 1932, il note dans son *Journal* : « le 8 [décembre], j'ai assisté à l'*Union pour la Vérité* à une conférence de Henri Lichtenberger sur le corporatisme en Allemagne. Je me suis inscrit à cette société où on discute librement de Jacques Maritain à Ramon Fernandez en passant par Brunschwig et Bouglé. Là : penser. *Cx de Feu* : action ». En 1934, il note à propos de l'ouvrage du Colonel de la Rocque<sup>75</sup> qui vient de paraître : « je le trouve très bien, répondant à mes idées et j'en offre à la section cent exemplaires à fin de diffusion ». Le 3 décembre 1935, il se rallie au monarchisme ; en 1937, il fixe à 40 000 francs annuels sa contribution au mouvement. Rejetant violemment le Front populaire<sup>76</sup>, Zunz s'interroge sur les missions monarchiques du comte de Paris qu'il rencontre fin 1937 et l'éventualité du baptême : « alors il sera roi constitutionnel, épatant. D'Israélite, j'ai été athée, agnostique, chrétien, et maintenant je pense catholique, me ferai-je baptiser ? ». Ce ralliement au monarchisme est lié, pour lui, à l'intime conviction que politique et économie doivent s'articuler à une nouvelle renaissance morale et spirituelle de l'homme puisée au cœur du renouveau catholique de la France.

Max Jacob, quant à lui, partage le lieu commun d'une décadence de la France. Mais, il n'est pas un artiste « engagé » et n'a pas de convictions sociales suffisamment étayées pour construire un engagement politique<sup>77</sup>. Ainsi, en 1925, lors du séjour en Italie qui se déroule au moment de l'adoption des lois *fascistissime*, le poète ne tire aucune morale d'engagement de ce qu'il voit. Il ne peut bien sûr ignorer : « une énorme église pour enterrement fasciste- fascistes partout- programmes fascistes sur tout mur italien, fêtes fascistes, bureaux spéciaux fascistes dans toutes les administrations »<sup>78</sup>. Mais ces remarques ne forment pas des éléments susceptibles de déboucher sur la pensée ou sur des actions d'une expérience réflexive prédictive à un terrain d'opposition aux fascismes à venir. Sa foi catholique est prédominante à une analyse programmatique. L'art doit se dégager du monde<sup>79</sup>. Dès lors, sa ligne de conduite le rallie à celle du Vatican : « le pape est la raison et la sagesse même » déclare le poète à son interlocuteur le 29 novembre 1939. « Merci de me faire lire ces

admirables paroles du pape » écrit-t-il encore le 5 août 1942<sup>80</sup>. Enfin, Jacob refuse toute forme d'enrôlement politique. Bousculé par les assauts des deux prêtres de Saint-Benoît-sur-Loire prompts à lui assigner des consignes de vote, il écrit, par exemple, à Maurice Sachs :

« Ici, c'est le régime de la Terreur : « êtes-vous pour le Pape ou pour les Daudet ? ». M. le curé qui avait farci la tête des *Jeunesses Catholiques*, au point qu'Alphonse Changeux a trouvé deux revolvers chargés dans le lit de son fils, crie maintenant : « c'est abominable ces gens là... ». Ces gens là c'est l'A. F. à laquelle, lui, M. le curé m'avait converti. Il veut que je crie aussi : « ces gens là... ! ». Je lui ai simplement déclaré vouloir ne plus m'occuper de politique, ni voter : « ah ! Si ! Il faut voter ! », « Pourquoi ? Pour que vous appeliez ces gens-là, le député pour qui j'aurais voté selon vos ordres ? ». Quant à M. le curé, il a commencé par hurler comme un brûlé et puis, maintenant, il roule des projets silencieux. « Je suis venu faire mon salut à St Benoît et non celui de Daudet » lui ai-je dit. D'ailleurs, je suis royaliste ! Et A. F. par complaisance seulement »<sup>81</sup>

Pour Jacob, seul le salut par la Foi est envisageable pour l'homme :

« En cet après-midi de vendredi saint, je pense à vous avec reconnaissance envers le Sauveur des hommes qui nous a sauvés tous les deux. Quelle gratitude à celui qui nous a retirés, vous et moi, de l'enfer ! « Ceux qui croiront et seront baptisés seront sauvés ! » Nous voici donc de ceux à qui Dieu permet le Salut . C'est pour nous deux entre autres qu'il est mort le vendredi saint portant d'avance vos péchés et les miens sur cette croix et sous cette croix pour les effacer par ses souffrances qui les balacent. Nous n'aurons pas assez de tous nos jours et de toutes nos heures pour remercier Dieu de cette presque assurance de cette espérance. Qu'important vingt ou trente années de souffrances terrestres puisqu'elles ne sont que le vestibule d'une éternité dorée, azurée, jouissante de la grâce pour nos âmes. Ah ! Quel réveil après la dernière maladie, la dernière fièvre, que ce réveil dans un paysage sublime et dans la Société des anges. Souhaitons-nous cet heureux passage, ces Pâques dernières, et de nous retrouver près de Dieu »<sup>82</sup>

Pour Zunz, le salut de la France passe par l'action politique. En 1942, au camp de Compiègne, où « il y a une élite agissante »<sup>83</sup>, les détenus s'organisent pour assurer à tour de rôles des causeries. Zunz prononcera une conférence sur l'économie politique. Son exposé est directement inspiré du dernier texte de Charles Bodin, *Premiers éléments d'économie*, publié en 1939 juste avant son décès. Ce petit volume, que Zunz avait soigneusement annoté, annonce la charte économique-morale de Vichy. En 1942, Zunz, libéré et convalescent, reconstitue sa conférence intitulée « *Réflexions sur les possibilités d'une économie future* » et déclare en conclusion :

« Joseph de Maistre, Bonald, Blanc de St-Bonnet, ceux que Barbey d'Aurevilly appelaient les « prophètes du passé », le grand Balzac, Léon Bloy, pamphlétaire extraordinaire qui, dans l'exégèse des lieux communs, découvre déjà les travers de la bourgeoisie décadente. Relisons-les. C'est la source toujours jaillissante de la pensée nationale. Chez les Lyautey, les La Tour du Pin, les de Mun, nous trouvons des constructeurs et des apôtres du corporatisme, ce régime respectueux du droit de propriété qui suppose une organisation de la profession dont les droits et les devoirs sont contrôlés en dernier ressort par l'État. Ceux que je viens de nommer ne sont-ils pas l'image de la France plutôt que cette démagogie échevelée et fausseté sociale des dernières années. Permettez-moi, en tant qu'un des arrière-petit-fils de ceux qui, à la suite de la Révolution et sur l'initiative de l'Abbé Grégoire, devinrent définitivement et intégralement français, d'exprimer la certitude que les descendants de ceux qui m'écoutent :

français de toujours, français d'hier ou français de demain, tous serviront d'un même cœur la France éternelle »

On comprend, la stupéfaction et l'indignation de ceux qui, comme Jean-Jacques Bernard, plongés au cœur même de l'abomination du régime nazi, ne prirent pas la mesure des persécutions contre les Juifs et se déclaraient « persécutés comme Français et non comme Juifs » :

« Les étrangers transférés de Drancy étaient presque tous des Juifs d'Europe Centrale, des apatrides qui chassés de leur pays étaient venus demander l'hospitalité de la France, mais gardaient au fond du cœur le sentiment d'une communauté juive. Ce sentiment était inconnu et même repoussé de la plupart des français arrêtés avec moi. (...) On brasse cent mille hommes et on a un embryon de société juive. Si ce dessein machiavélique trouva un écho naturel chez les Juifs d'Europe centrale-et comment en aurions-nous voulu à ces malheureux de se raccrocher à ce phantasme ? Il n'éveilla chez les Français que refus, indignation ou révolte. Le sursaut national fut presque unanime chez ces hommes nés et élevés en climat français, avec tout ce que ce climat comporte de tradition latine et même chrétienne, et pour qui le concept de nation juive n'était qu'une création arbitraire. Tout ce qui tendait à nous écarter de la communauté française nous blessait. Quand on nous fit savoir que la cantine du camp voisin était réservée aux Français et interdite aux Juifs, nous éprouvâmes de cette formule plus d'irritation que de l'interdiction elle-même »<sup>84</sup>

En 1942, Robert Zunz, anticipant les réflexions de son camarade de déportation, écrivait dans l'introduction à ses mémoires restées inachevées *Dans le Cyclone* :

« Je suis de ceux qui eurent vingt ans en 1900, de ceux qui vécurent dans le cyclone parce que français. J'ai connu une France aimée et respectée, j'ai été de ceux qui sont revenus de la « dernière des guerres », celle de 1914-1918. Mes enfants ont fait celle-ci, un de mes fils est prisonnier. Je n'aurais jamais imaginé que ma qualité de Français puisse être contestée et que mes descendants, comme moi-même, serions déchu de nos droits dans une France pulvérisée, privée de sa souveraineté et laissant le champ libre à d'abominables persécutions. Pouvais-je concevoir que mes biens seraient confisqués avec l'assentiment ou au profit d'autres français ? Père de famille, chef d'entreprise à une époque où les phénomènes révolutionnaires sont mêlés à la guerre, je n'ai cherché à esquiver aucune responsabilité. Resté à mon poste, à la tête d'une banque jusqu'au moment où j'en fus chassé, chez moi (en Bretagne) aussi longtemps qu'on ne me l'interdit pas, à mon domicile parisien d'où l'on vint m'arracher pour me conduire dans un camp de concentration »

L'expérience de la détention marqua profondément les heures les plus graves de l'existence de Robert Zunz. Sans aucun doute est-il celui qui informe *in situ* le poète de la condition sordide de l'incarcération des Juifs dans les camps de la déportation. Robert Zunz lui écrivit dès sa libération le 25 mars 1942. Max Jacob connaissait parfaitement l'existence de ces camps : Saint-Benoît-sur-Loire n'est distant que de quarante kilomètres de Beaune-la-Rolande, Jargeau ou Pithiviers où furent incarcérés des milliers de Juifs. Le poète avait d'ailleurs pu apercevoir certains d'entre eux servant dans les fermes des villages solognots. Zunz savait que Jacob était aussi visé. Le 22 novembre 1942, Jacob lui faisait mention de l'interdiction de publication et de la privation de ses droits d'auteur ainsi que de la visite de la Gestapo [Cf. Lettre III]. Zunz s'inquiétait du sort du poète. Jacob le rassura : « on m'affirme que je suis protégé en hauts lieux ». Quant à Zunz, ses amis de *Ouest-Éclair*, épaulés par le Révérend Père Aubourg ont fait des efforts répétés pour le faire libérer sans que l'on sache si c'est uniquement grâce à eux qu'il le fut<sup>85</sup>. Les protections de Jacob étaient bien illusoire. Malgré les tentatives pour obtenir une

mesure de clémence en sa faveur, le poète ne fut jamais libéré<sup>86</sup>. L'expérience de la détention consolidera pour Zunz l'expérience fondatrice acquise auprès de Charles Bodin pendant la guerre de 14. Il vécut à Compiègne : « des heures inoubliables au-dessus de l'humanité »<sup>87</sup>. « Avec quelques compagnons il forg[ea] une amitié née de la communion de foi, d'idées de pensées dans l'épreuve dont souffrent beaucoup plus tous les nôtres ». « [Sa] foi [devint] plus profonde que jamais, autour de moi, un véritable rayonnement chrétien s'étend »<sup>88</sup> :

« Moral et santé parfaits. Je refais une adolescence. Vous souhaitez à tous même équilibre, même confiance et surtout pour même foi. Ai certitude que nous sommes protégés et traverserons l'épreuve : je suis à ma place, m'instruis et fais œuvre de chrétien et de Français : je concours à l'œuvre de brassage qui refera la France »<sup>89</sup>

Pour Robert Zunz, « être catholique [était] le couronnement de l'intégration française »<sup>90</sup>. En se ralliant aux idéaux de la République et de l'émancipation, les Juifs faisaient *volens nolens* le choix d'un itinéraire de déjudaïsation, de sécularisation ou de conversion. Là où les communautés traditionnelles ne pouvaient offrir le socle d'une fidélité à un dogme, les Juifs français ne virent plus ni l'utilité ni le bien fondé de perpétuer une tradition. La conversion fut un des facteurs déterminant d'un ajustement, d'une adéquation à une culture : celle d'un Jacob ou d'un Zunz est certainement à peser à cette aune.

#### *Conclusion :*

Les deux hommes ne se sont rencontrés qu'une seule fois. Jacob aurait pu borner ses échanges avec Zunz à une seule affaire commerciale. La nature des événements allait l'emporter, la complicité spirituelle prédominer. De ses différentes notes biographiques, Zunz apparaît comme un homme d'une exceptionnelle droiture morale gardant une certaine distance avec les êtres et les choses. Jacob dont les formules amicales étaient parfois extravagantes gardera d'ailleurs toujours une certaine distance : « les respectueux hommages » sont plus nombreux que les fameux « J » dont le poète ornait ses signatures, le jambage plus ou moins étiré marquant l'affection au destinataire. Mais, une complicité spirituelle gagna le cœur du poète. Hommes d'une même époque, le hasard voulu que l'un et l'autre décèdent à un jour d'intervalle : Jacob à Drancy le 5 mars 1944, Zunz à Paris, d'un infarctus le 6 mars :

« Me voici au Paradis ! Moi, maigre potiron noir ? Au Paradis ? Non ! Ne vois-tu pas des gens de connaissance ? De connaissance ? De reconnaissance ? Tout le monde a des cheveux qui viennent d'être huilés et les plus chauves de la terre sont les plus chevelus. Mais je n'ai plus le droit de plaisanter d'un lieu si saint : je ne résiste pas, hélas ! C'est moi, dit Pierre Colle, qui toi ? Excuse mon erreur, avec ton auréole un peu sombre je te prenais pour Miss Helyett (une héroïne d'opérette en 1891) vous êtes trop jeunes pour avoir connu ça »<sup>91</sup>

Jacob et Zunz étaient tous deux mélomanes. Homme d'une même époque, l'un et l'autre connaissaient bien la gentille opérette *Miss Helyett*. Parmi « les gens de connaissance » pouvait-il rencontrer à nouveau son commanditaire ? Sans aucun doute puisque « le jardin que vous habitez est bien près du paradis » lui avait écrit « le maigre potiron noir » dans son ultime lettre le 10 février 1944.

## Note d'édition

L'écriture jacobienne a permis, une fois n'est pas coutume, une transcription littérale du texte. Toutefois, rapporter dans le détail les multiples abréviations et ellipses dues à l'écriture hâtive du poète dégagé du souci de la publication n'apporteraient aucun intérêt au lecteur. C'est pourquoi, les mots ont été retranscrits dans leur orthographe habituelle en restituant une ponctuation conventionnelle ainsi qu'une orthographe et une grammaire adéquates, à l'exception de « Hittlérisme » dont le poète forge le néologisme à partir de « Hittler », orthographe dont il use à de nombreuses reprises comme pour en accentuer la démonialité. Les conventions typographiques ont été appliquées aux titres des ouvrages que le poète omet parfois de souligner ou de mettre entre guillemets. Les retours à la ligne ont été respectés. Les ajouts nombreux placés dans les marges des lettres ont été réintroduits dans la logique du texte. Les mots soulignés par le poète retranscrits en italique. Max Jacob datant lui-même ses envois, la présentation des lettres a été simplifiée. Lorsque la date manque, celle-ci est proposée entre crochets. La recherche de datation ayant été rendu possible grâce aux croisements avec d'autres correspondances ou aux annotations de Robert Zunz lui-même.

## Lettre I

29 novembre 1939  
St Benoît-sur-Loire

Mon cher Monsieur Ami,

Couper mes compositions !! Et pourquoi pas couper mes jambes, mes bras, ma tête. Ah ! Oui vous avez eu bien raison d'intervenir ! Quelle horreur ! Dites-vous, certes de l'hittlérisme. Vous avouerais-je que je n'ai jamais eu confiance dans la relieuse, que je la connais fort peu, qu'elle me paraît une satisfaction des appétits artistiques de son papa, un *désir d'art* et pas une ouvrière.. En tous cas qu'elle apprenne à se hâter ! Si elle avait exécuté de suite ce qu'on lui demandait, c'est elle qui l'aurait fait... Hélas... !

Je prierai sérieusement pour Jean, pour son mariage, pour sa réussite aux examens et pour que la guerre soit finie avant qu'il ait atteint l'âge comminatoire. Pour le moment, j'appartiens à la correspondance, la correspondance avec les soldats. Je collabore à ma façon à la défense nationale ainsi, et aussi en faisant le cicérone à la basilique au profit des œuvres de Monsieur le curé de Saint-Benoît. J'y collabore aussi par la prière. Car il y a deux domaines, celui du diable Hittler impitoyable et menteur et celui de Dieu qui accourt là où il y a une spiritualité et devant lequel le diable fond comme sucre dans l'eau.

Une prière profonde vaut plusieurs obus et je crois très bien à sainte Geneviève arrêtant Attila ou Josué faisant tomber les murailles de je ne sais quelle ville (une certaine école prétend qu'il est simplement l'inventeur des tranchées).

En dehors de ces précieuses occupations morales, j'achève une autre composition qui commence à me plaire et malgré un rhumatisme aigu à l'épaule droite.

Oui ! À bientôt ! J'ai un profond plaisir à me sentir votre ami et j'espère vous le dire bientôt. Je n'habite plus le hangar des Robert, celui-ci se vante de m'avoir « chassé » !! J'habite en face de l'hospice sur cette belle place, une belle maison, rose, chez Madame Persillard, veuve d'un médecin, une chambre à salamandre, tapis, armoire à glace, etc... J'y ai des caves pour le charbon, des greniers pour les dessins et un jardin pour cet été et pour l'étude des arbres, des lapins et des poules.

Le pape est la raison et la sagesse même.

Cent mille amitiés (certainement plus précieuses que le respect, l'admiration ou les politesse sous-entendues certes)

M. J.

Madame Andrée Wormser a vendu à M. Georges Halphen une petite gouache de moi qui l'a déclarée supérieure à n'importe quel Cézanne etc... etc... L'etc.. est pour les autres noms de peintres cités, je suis très fier.

## Lettre II

17 août 1940  
Saint-Benoît-sur-Loire

Cher ami,

Voilà de bonnes nouvelles puisque chacun des vôtres est bien portant et vous-même.

Je n'ai pas quitté Saint-Benoît où trois estafettes sont arrivées le 17 juin à cinq heures du matin avec un air de profond mépris et un certain étonnement car St-Benoît n'est pas sur la carte d'État major des Allemands. Peut-être devons-nous à cette erreur géographique le bonheur de n'avoir été nullement visés alors que les villes des alentours ont été détruites. Nous avons vécu sous l'arc-en-ciel des bombes au moins trois nuits mais les tirs de l'artillerie moderne sont très précis et nous n'avons pas été égratignés. Gien, Orléans, Sully et Châteauroux sont encore pleines de cadavres et de pierres amoncelées : on s'occupe de reconstruction et de dommages de guerre<sup>92</sup>. Mais, pendant tout le mois de juin, la vie ici a été très douloureuse : les voitures ont défilé nuit et jour sans arrêt, pleines d'affamés, d'affolés, de blessés, de suicidés (sic). Je vous épargne les détails. Après quoi, ça été l'occupation par 400 soldats qui prenaient tout mais payaient bien, paraît-il. Ils reviennent souvent s'approvisionner ici, le pays leur plaît et son abondance. Les gens du pays sont presque tous rentrés. Les voitures sont rares brusquement ; pourtant nous avons hier encore couché trois ménages dans la grande maison en briques où j'ai ma chambre depuis 9 mois environ. Vous verrez ça quand vous viendrez : c'est sur la place près du tabac.

J'ai beaucoup « vécu » en ces mois d'été : j'ai fait l'infirmier à l'Hospice et je me suis occupé des réfugiés dont nous avons des échantillons tous les jours, sinon toutes les nuits. Émotions violentes ! Et peu de travail ! Un grand vide d'idées ! Je me suis remis au travail en copiant des fresques romanes du X<sup>e</sup> siècle dont j'ai des photos et où j'ai beaucoup appris. À propos de peintures, remerciez, je vous prie, ce bénédictin qui a eut la charité d'aimer mes deux albums. Les encouragements sont indispensables aux artistes : l'idéal est haut, la route est longue et l'on succomberait sans le petit compliment qui est un bâton de soutien. Donc merci<sup>93</sup>.

Quand nous nous reverrons, nous aurons beaucoup à nous dire car on ne peut confier à une lettre certains détails pourtant bien intéressants (censure !).

Croyez à ma respectueuse et reconnaissante amitié. Rappelez-moi au souvenir du charmant Jean si vous avez, ce dont je doute, le moyen de correspondre avec la Haute-Vienne et présentez mes hommages à votre famille que j'aurai peut-être un jour l'honneur de connaître.

M.J.

Des gens du pays, partis, sont revenus avec les cheveux et la barbe blanchis. D'autres au contraire avec des mines superbes et rajeunis. On ne signale en somme encore aucun mort, sinon, à moi, des camarades de Bretagne, hélas ! Les Bretons ont créé des incidents entre militaires et civils et j'apprends par Jacques-Émile Blanche (ruiné, écrasé avec ses 80 ans) qu'à Pont-l'abbé où il est réfugié, on ne peut sortir de la ville, même à pied, sans sauf-conduit. Oh ! Ces bretons ! Quand ils ont un verre de trop !!

J'avais déposé mes peintures dans la luxueuse petite ferme de Mme Wormser. Elle est à Vichy et c'est un officier allemand qui a habité la ferme sans dommages ; un vieux fermier d'à côté a vu mon carton et a demandé à l'officier la permission

« d'emporter ». Ainsi mon travail de quatre années a été sauvé. Je vais ravoir bientôt le carton *par un tombereau*.

### Lettre III

22 novembre 1941  
St-Benoît/Loire

Cher ami,

Votre mot me fait plaisir et les nouvelles de Jean qu'il m'apporte. Malheureusement je ne puis me résigner à l'indifférence : je n'ai plus le droit de rien signer ! Je n'ai plus le droit de toucher de droits à la Société des Auteurs. Et j'attends qu'on m'interdise de signer mes peintures : ça viendra bientôt. Pour patienter dans cet espoir, on me donne des distractions : par exemple la visite de la Gestapo<sup>94</sup>. Un monsieur très bien parlant français et un militaire. Je les ai priés de s'asseoir près du feu et comme on me demandait des renseignements sur ma littérature, j'ai offert une brochure de vers et je leur ai demandé de la leur dédicacer. Pour couper court à l'interview j'ai présenté un livre écrit sur moi avec biographie, liste des œuvres, etc... Ils doivent venir me le rapporter : souhaitons qu'ils n'apportent pas aussi des menottes, car il paraît que je suis responsable de la poésie pourrie de ces trente dernières années. Voilà de mes nouvelles. Peu de bois ! Pas de charbon ! Des pommes de terre et des haricots, sans aucun œuf ! Fort peu de beurre, etc..

Je suis accablé, bêtifié, neurasthénique et résigné comme les animaux<sup>95</sup>.  
Mille souvenirs bien amicaux.

M.J.

## Lettre IV

Lettre du 17 mars 1943  
St-Benoît s/Loire

Cher ami,

Votre ardeur ne me surprend nullement. Elle est dans la race et ce n'est pas en vain que saint Jean représente la synagogue. Saint Jean est de tous les premiers disciples celui qui aime le plus et il est à cause de cela le disciple bien aimé : celui qui a la tête sur la poitrine (cela veut tout dire : la tête près du bonnet). C'est pourquoi après la pêche miraculeuse à la fin, le seigneur à qui Pierre demande ce qu'il adviendra de saint Jean répond : « Si je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne.. ». De là cette opinion populaire que la fin du monde viendra quand la synagogue n'existera plus ou le denier juif converti. C'est pourquoi aussi au pied de la croix, cette phrase est prononcée : « Voici ta mère ! Voici ton fils ! » Pour signifier que la jeune église (la T. S Vierge représente l'Église idéale et parfaite alors que st Pierre n'est que l'église Providence terrestre) prend la place de mère alors que la synagogue n'a plus que le deuxième rang. Interversio qui peut choquer mais qui était nécessaire pour établir l'Église. Saint Jean c'est l'esprit juif et son apport dans l'ère nouvelle. Saint-Jean est à la fois l'esprit philosophique qui écrira l'Apocalypse et aussi l'amour brûlant du Sacré-Cœur.

Pour comprendre, il faut opposer à cet esprit- là à l'esprit de la T. S. Vierge qui est toute prudence, modération, discrétion, humilité, douceur, réserve. L'esprit de la Sainte Vierge est ce que nous savons le plus de mal à acquérir, nous les anciens et à la fois nouveaux venus. Nous n'avons pas à acquérir l'esprit de saint Jean qui est celui de la race brûlante des prophètes et l'esprit d'amour, mais par celui de la Sainte Vierge esprit de silence et de concentration, il faut être un juif de toute élite comme vous pour le comprendre et l'imiter. Moi j'y ai renoncé depuis longtemps.

Je ne vous donne pas de nouvelles, vous devinez ce qui se passe. La jeunesse s'en va ! Et on apprend tous les jours de nouveaux départs. Quel triste été nous allons avoir sans les bicyclettes et les rires ! J'étais accoutumé à leurs conversations bruyantes sous ma fenêtre ouverte dans le soleil. Ce sera une privation de plus. Le travail et les amitiés par correspondance ! Ce n'est déjà pas si mal.

Mes deux mains, toutes.  
Je prie pour votre famille.

M. J.

Priez pour mon pauvre ami Pierre-Michel Frenkel<sup>96</sup> qui a perdu la foi. Merci. Pour mon vieux frère dont nous n'avons même pas l'adresse en Allemagne.

St Jean synagogue reste jusqu'à la fin du monde parce que la race sert de *témoignage* de la vérité de l'Écriture. Témoin nécessaire à la Foi des peuples. La Foi est essentielle et le témoignage aussi. Essentielle au salut de l'humanité.

---

<sup>1</sup> JACOB M., *Lettres à Roger Toulouse, 1937-1944*, présentation et annotation de Christine Van Rogger Andreucci et Patricia Sustrac, Troyes, Librairie Bleue « Correspondances », 1992, p. 44.

<sup>2</sup> « Je souffre aussi énormément et personne ne me plaint » (*ibid.*, p. 44).

- 
- <sup>3</sup> JACOB M., *Lettres à Michel Manoll*, préface de M. Manoll, texte établi et présenté par Maria Green, Mortemart, Rougerie, 1985, p. 49.
- <sup>4</sup> *Ibid.*
- <sup>5</sup> *Ibid.*
- <sup>6</sup> *Ibid.* p. 46.
- <sup>7</sup> ZUNZ J., *Note inédite*, ms autographe du 3 mars 1963.
- <sup>8</sup> Édouard Zunz connaît La Fleur depuis les années 1898-1899. Le médailliste a exécuté son portrait-médaille exposé au Salon d'Automne de 1905 et celui de la jeune Louise, fille de Robert, à l'âge de deux ans (ZUNZ O., *Robert Zunz et le monarchisme*, note inédite, p. 2). La Fleur aura une grande influence sur la formation artistique de Robert Zunz.
- <sup>9</sup> Robert s'allie à son frère Georges qui avait fondé une agence de courtage en bourse.
- <sup>10</sup> JACOB M., *Lettres à Michel Manoll*, p. 46.
- <sup>11</sup> Nous remercions Mme Sylvia Lorant-Colle, représentante des ayants-droit du poète pour son aimable autorisation.
- <sup>12</sup> CHRISTIE'S FRANCE, Christie's France/SNC, 20 novembre 2007, p. 106.
- <sup>13</sup> Jean Tuset, fils du D<sup>r</sup> Augustin Tuset, est un filleul quimpérois du poète. Voir TUSET J., *Les amis d'Augustin Tuset : Max Jacob, Jean Moulin, Céline à Quimper*, Lanrodec, éd. Scripta, 2006, p. 82 [Tusson, éd. du Lérot, 2006, éd. augmentée de quatre lettres de L.-F. Céline au D<sup>r</sup> Tuset ].
- <sup>14</sup> Le D<sup>r</sup> Benoïste dirigeait le sanatorium de Kerpape où le poète était fréquemment convié à séjourner lors de ses escapades finistériennes. Cette carte postale est également reproduite mais légendée de manière erronée dans JACOB M., *Lettres à Jean Colle 1923-1943*, texte établi par Sylvia Lorant-Colle et présenté par Maurice Dirou, Douarnenez, Mémoires de la Ville, 1996, p. 75.
- <sup>15</sup> Nous remercions chaleureusement M. Olivier Zunz de son accueil et de sa générosité et pour nous avoir fait connaître les nombreux documents en sa possession. Son amitié attentive est à la genèse de ce travail.
- <sup>16</sup> RODRIGUEZ A. & SUSTRAC P., « L'« épistolat » de Max Jacob, état présent et enjeux d'une correspondance », *Épistolaire*, déc. 2009, n° 35.
- <sup>17</sup> JACOB M., *Max Jacob & Jean Paulhan, Correspondance 1915-1941*, correspondance annotée et présentée par Anne Kimball, Paris, Paris/Méditerranée, 2005, p. 33.
- <sup>18</sup> Lettre inédite de Max Jacob à Maurice Sachs du 4 mai 1927, ms 2579-38, Médiathèque d'Orléans.
- <sup>19</sup> Max Jacob a offert à son client le numéro hommage de la revue *Aguedal* paru en 1939 ainsi qu'un exemplaire du *Sang Noir* de Louis Guilloux dédié : « À monsieur Robert Zunz, pour lui dire que je ne l'oublie pas et lui faire partager une admiration. Hommage souvenir, respectueuse amitié ». L'engagement politique du *Sang Noir* est connu. Il est l'un des jalons de celui de son auteur qui, en 1935, est le secrétaire du I<sup>er</sup> Congrès mondial des écrivains antifascistes et responsable du Secours Rouge International venant en aide aux réfugiés de l'Allemagne hitlérienne, puis aux républicains espagnols réfugiés en Bretagne. On ne peut manquer de s'interroger sur la signification de cet envoi au regard de l'itinéraire politique de Robert Zunz, membre des *Croix de Feu* en 1935, monarchiste en 1938. Est-ce un message crypté à l'adresse de Zunz ? Max Jacob n'est pas à une contradiction près. Mais, on peut en douter toutefois, Jacob ne s'est jamais rallié au courant des écrivains populistes. Est-ce uniquement un cadeau de circonstance ? Sans doute car, à l'été 1939, Jacob séjourne chez Guilloux qu'il admire, la dédicace de l'envoi est en ce sens. On ignore, cependant, la réaction de Robert Zunz.
- <sup>20</sup> ZUNZ J., *notes inédites*, p. 2.

---

<sup>21</sup> Max Jacob fut victime de deux vols de sa correspondance : en 1924, il indique à Tristan Tzara qu'on lui a dérobé toutes les lettres illustrées de Picasso ; en 1938 c'est un lot qu'il retrouve dans une vente publique qu'il peut *in extremis* interdire. La pauvreté l'a aussi contrainte à vendre les lettres d'Apollinaire mais à partir de 1939 Jacob détruit volontairement sa correspondance : « je brûl[e] toutes les lettres que je reçois depuis que j'ai été victime d'un vol d'autographes importants » (JACOB M., *Lettres à Théophile Briant et Conrad Moricand 1920-1941*, correspondance annotée et présentée par S. J. Collier, Oxford, Blackwell, 1966, p. 122). Ces destructions volontaires ne mettaient pas le poète dans l'embarras car, pour tenir à jour sa correspondance, il possédait « un petit agenda, d'ailleurs bénédictin, sur lequel j'inscris les lettres que je reçois. (...) Malheureusement, je n'ai pas d'agenda pour les lettres que j'écris, il faudrait un dictionnaire *Larousse* en neuf volumes pour une année » (lettre inédite à Victor Moremans, 29 mars 1925).

<sup>22</sup> « Ne croyez pas devant ce bouquet d'amitiés que j'aie plus d'amis que je n'en aie. À la vérité, je suis un homme parfaitement haï, méprisé. Je me permets à ce propos de vous mettre en garde contre les confrères qui persuadés que je gagne des milliers et des milliers de francs près de vous, s'empresseront de vous dégoûter de moi. Vous connaissez le monde aussi bien et mieux que moi. Ces haines sont le motif de ma retraite et celui de mon refus à me montrer dans le monde » (lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 20 juin 1939).

<sup>23</sup> JACOB M., *Lettres à Michel Manoll*, p. 56. L'album religieux a été payé 1000 f. soit 377 € et l'album breton : 3 000 f. soit 1 200 €.

<sup>24</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 29 mai 1939.

<sup>25</sup> Lettre de Robert Zunz à Max Jacob du 21 juin 1939.

<sup>26</sup> Lettre de Robert Zunz à Max Jacob du 18 juin 1939.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 15 juin 1939.

<sup>29</sup> Robert Zunz a été arrêté lors de la « rafle des notables » effectuée à Paris en représailles à une série d'attentats anti-allemands. Sept-cent-quarante-trois juifs français (médecins, chefs d'entreprises, notaires, artistes, avocats...) et trois cents juifs étrangers seront dirigés vers le camp de Royallieu à Compiègne (Frontstalag 122). Neuf cents d'entre eux seront déportés à Auschwitz en mars 1942. Robert Zunz fut libéré de manière inespérée juste avant le sinistre convoi.

<sup>30</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 2 janvier 1940.

<sup>31</sup> Carte postale inédite de Max Jacob à Louis Dumoulin, janvier 1943 (BnF, dépt. des Manuscrits, div. occidentale, dossier 69).

<sup>32</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 14 février 1943.

<sup>33</sup> Plusieurs signes révèlent cette situation d'attente ainsi, par exemple : « le pain. Les juifs mangent encore le pain sans levain en signe qu'ils attendent Celui qui fera lever le pain. En vain le Seigneur est-il né à Bethléem dont le mot signifie maison du pain. Nous croyons que le pain est levé parce que Jésus y a mis son corps » (PÉRARD J., *Max Jacob l'universel*, Colmar, Alsatia, 1974, p. 112).

<sup>34</sup> JACOB M., *Conseils à un jeune poète*, Paris, Gallimard, 1945, p. 95.

<sup>35</sup> JACOB M., *Bienfaits de Dieu*, méditation inédite, fonds Jacques Doucet.

<sup>36</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 26 décembre 1940.

<sup>37</sup> JACOB M., *Défense de Tartufe*, Paris, Gallimard, 1964, p. 121.

<sup>38</sup> JACOB M., *Dernier visage de Max Jacob suivi de lettres à Marcel Béalu*, p. 164.

<sup>39</sup> Lucien Lévy, né le 8 Août 1877 à Paris épouse, le 8 avril 1908, Myrté-Léa Jacob, sœur cadette du poète. Un fils est né de leur union : Robert Lévy (né le 20 ou 21 avril 1909 à Quimper, décédé le 12 septembre 1980 à l'Hôpital Esquirol de St Maurice à l'âge de 71 ans). Artisan-bijoutier, sa boutique est située 18 rue Oberkampf Paris 11<sup>e</sup> où il est arrêté le 12 décembre 1941 lors de la rafle dite « des

---

notables ». Interné au camp de Royallieu (Frontstalag 122), il est décédé à l'Hôpital de Compiègne le 8 mars 1942 d'un phlegmon gangréneux. Il est inhumé au cimetière de Compiègne tombe n° 745, section 3.

<sup>40</sup> « Morte de chagrin (...) elle n'avait pas de maladie mortelle et les médecins sont surpris. D'ailleurs son visage laissait voir les traces d'un chagrin profond, bien que très jeune et très beau » (lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 29 avril 1942). Ultime voyage du poète à Quimper, il laissera un témoignage émouvant des funérailles. Voir le poème *Enterrement à Quimper* dans JACOB M., *Derniers poèmes en vers et en prose*, Paris, Gallimard « coll. Poésie », 1982, p. 49.

<sup>41</sup> Gaston est un des frères aînés du poète né le 14 mai 1875 à Lorient. Commerçant, il a repris avec sa sœur Delphine, le commerce familial quimpérois, 24 rue du Parc. Au moment de son arrestation, il demeurait 33 rue Aristide Briand, les biens familiaux et professionnels des Jacob ainsi que leurs avoirs ayant été spoliés et placés sous l'autorité d'un administrateur de biens aryens. Arrêté dans les jardins du théâtre de la ville le 16 juillet 1942, Gaston est condamné par le tribunal allemand à deux mois de prison pour infraction à l'ordonnance du 8 mai 1942 interdisant les lieux publics aux Juifs. Libéré, il sera à nouveau arrêté le 16 décembre 1942. Transféré à Drancy via Compiègne, il est déporté à Auschwitz où il est gazé le 16 février 1943. Son certificat de décès a été dressé le 9 août 1946 conformément aux dispositions de l'ordonnance n°452561 du 30 octobre 1945, à la demande de Jacques Jacob, son frère.

<sup>42</sup> Myrté-Léa Jacob, épouse Lévy est la petite *Nouche*, la sœur préférée du poète née le 24 août 1884 à Quimper. Elle est arrêtée à son domicile 5 rue de la Pierre Levée Paris 11<sup>ème</sup> le 4 janvier 1944. Transférée à Drancy puis à Auschwitz par le convoi n° 66 du 20 janvier 1944, elle est gazée cinq jours après son arrivée. L'acte de décès a été dressé le 14 septembre 1946, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°452561 du 30 octobre 1945, à la demande de Jacques Jacob, son frère. À Drancy, Myrté-Léa Lévy ne déclare pas son fils Robert, malade mental, qui résidait alors à l'asile d'aliénés Paul Guiraud de Villejuif, elle est immatriculée en tant que veuve sans enfants (« VOE »). Cette « omission » sauva son fils d'une mort certaine, les handicapés étant systématiquement exterminés (Cf. le programme *Aktion T 4*).

<sup>43</sup> JACOB M., *Dernier visage de Max Jacob suivi de lettres à Marcel Béalu*, p. 165.

<sup>44</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 26 décembre 1940. Jacob cite le célèbre vers d'*Athalie* : « soumis avec respect à Sa volonté Sainte, je crains Dieu, cher Abner, et n'ait point d'autre crainte ».

<sup>45</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 1<sup>er</sup> avril 1942.

<sup>46</sup> JACOB M., *Méditations religieuses*, Paris, Gallimard, 1947, p. 35.

<sup>47</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 14 juin 1943.

<sup>48</sup> La méditation offre aussi un soutien essentiel : « ne manquez pas à la méditation quotidienne : *c'est indispensable* pour la vie spirituelle et la lutte contre la pantoufle. Il vaut mieux certes la faire sans porte-plume : moi je suis obligé d'avoir recours à cet artifice (et j'en suis marri) à cause de la raideur de mon cerveau et de mon cœur. Cette pauvre méditation est mon unique recours contre l'habitude et la tiédeur. Mais en vérité une méditation n'est pas une page d'écritures, c'est aussi une descente dans les entrailles et une adhésion de tout l'être ; elle aboutit à un « oui » ou bien elle n'est pas bonne ! » (lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 29 avril 1942).

<sup>49</sup> Éléments de réponse de Robert Zunz à Max Jacob du 26 juin 1943.

<sup>50</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 25 décembre 1943.

<sup>51</sup> Henri Franck, cousin germain de Robert Zunz, Mort pour la France (mars 1915).

<sup>52</sup> ZUNZ R., *Dans le Cyclone*, ms inédit, p. 24.

---

<sup>53</sup> « Oui, Noël m'apporte à moi aussi de forts souvenirs. C'était la fête de ma mère le 22, puis Noël, puis la fête d'un frère le 27 puis les étrennes : on vivait double pendant dix jours en attendant le gâteau des Rois qui clôturaient les ripailles et les indigestions de bonbons » (JACOB M., *Dernier visage de Max Jacob suivi de lettres à Marcel Béalu*, p. 288).

<sup>54</sup> *Hanoukka* ou Fête de la Lumière se déroule à la même période que le Noël chrétien. Cette fête juive très joyeuse (les enfants reçoivent de nombreux cadeaux) commémore la victoire du peuple juif sur Antiochus d'Épiphasse qui avait interdit la pratique du judaïsme.

<sup>55</sup> ZUNZ R., *Dans le Cyclone*, p. 9.

<sup>56</sup> JACOB M., *Défense de Tartufe*, p. 288.

<sup>57</sup> Max Jacob a-t-il été préparé à la *Bar Mitzvah* ? Non, cet événement est suffisamment important dans la vie d'un jeune garçon de 13 ans pour pouvoir laisser des souvenirs très nets. L'abandon de cette tradition fondamentale de la religion juive par les parents du poète permet de penser que Max Jacob n'a probablement pas été circoncis. Seul le poème, *Labor Improbis* (JACOB M., *Cornet à dés*, Paris, Gallimard « coll. Poésie », 1978, p. 205), fait allusion à la circoncision du narrateur du poème sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un fait biographique :

*L'enfant m'a pris la main et je l'ai gardé contre le malheur. Quelle serait sa mère ? À qui le rendrais-je ? La blanchisseuse me parle des quatre-vingt-dix-francs, en haut du poêle qu'elle nettoie : « Voici un autre enfant, me dit-elle ; celui-là est circoncis comme vous ». Elle jette sur le tapis un petit personnage du Massacre des Innocents.*

Quand Blaise Cendrars évoque l'itinéraire spirituelle de Max Jacob, il note, le plus sérieusement du monde, que : « dans la conversion d'un Juif, il y a toujours une question désobligeante qui se pose. La question s'est posée pour Jésus-Christ lui-même. Il s'agit du prépuce » (CENDRARS B., *Trop c'est trop*, Paris, Denoël, 1957, p. 11-12). Cendrars décrit les différentes manifestations du culte de Saint Prépuce et note qu'« à chaque fois qu'il voulait parler de cette question avec Max, Max Jacob enfonçait son chapeau melon sur son crâne et sortait en claquant la porte, la nuque raide comme un rabbin, et je l'entendais dégringoler le méchant escalier en pas de vis de Fernand Léger... Pauvre Max, il a porté l'étoile jaune. Que Dieu bénisse Max Jacob ! » (*ibid.*). La conversion d'un juif pose évidemment d'autres types de questions moins triviales à moins que cela ne soit, comme pour Cendrars la forme d'un antisémitisme obscène. Depuis le Moyen-Âge aucun théologien n'est dupe du caractère dérisoire des diverses reliques (prépuce, cordon ombilical ou dents de lait) du Christ, Max Jacob ne devait pas l'être non plus. Sur le plan exégétique, Jacob conçoit la circoncision comme la préfiguration du sacrifice divin, elle est une démonstration « de l'influence magnétique terrestre ou intelligence « d'en bas » dans l'attente de l'intelligence supérieure, celle « de l'esprit de Jésus Christ [qui] sera l'intelligence d'en haut » (PÉRARD J., *Max Jacob l'universel*, p. 112). Pour Jacob, lorsque le corps divin « dont chacune des parties représente les différentes formes de l'intelligence humaine » est crucifié, la mort sur la croix affirme la perfection de toutes les intelligences dont la circoncision signifiait l'attente : « la mort sur la croix était la seule possible pour Jésus-Christ car c'était la seule mort qui pouvait faire couler le sang à travers chacune des parties du Corps Divin qui symbolise les différentes formes d'intelligence humaine. L'Évangile, histoire de l'esprit, trouve son dénouement dans la perfection de l'esprit » (JACOB M., « Vrai sens de la religion catholique », [*Cruz y Raya*, 1934, n° 18, Madrid, p. 12], *Centre de Recherches Max Jacob*, traduction de Jean Cordoba, n° 5, St Étienne, Presses Universitaires de St Étienne, 1983, p. 29).

---

<sup>58</sup> JACOB M., *Défense de Tartufe*, p. 288-289.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 289.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> La correction est portée sur l'enveloppe de la lettre que Jacob adresse à Eluard le 14 juillet 1942 contenue dans l'exemplaire personnel du *Laboratoire central* du surréaliste (Médiathèque d'Orléans, Rés. Hlp 1602).

<sup>63</sup> FHIMA C., « Max Jacob ou la symbiose des identités paradoxales », *Archives Juives, Revue d'Histoire des Juifs de France*, Les Belles Lettres, 1<sup>er</sup> semestre 2002, n<sup>o</sup> 35/1, p. 77-102.

<sup>64</sup> JACOB M., *Art Poétique*, [Émile-Paul Frères, 1922], Paris, Élocoquent, 1987, p. 55.

<sup>65</sup> JACOB M., *Carnet Viaggio in Italia*, testo originale a fronte, A cura di Adriano Marchetti, Milan, Marietti I Rombi, 2004, p. 16 (édition bilingue).

<sup>66</sup> BERNARD J.-J., *Le camp de la mort lente (Compiègne 1941-42)*, Paris, Albin Michel, 1944, Robert Zunz y est évoqué à plusieurs reprises et en particulier aux pages 5 et 88 à 92.

<sup>67</sup> L'album breton est un manuscrit de soixante-douze pages numérotées comprenant : vingt et un feuillets de tailles diverses (manuscrits de poèmes pour la plupart publiés dans des revues sous le pseudonyme de Morven le Gaëlique présentant cependant de nombreuses variantes ; manuscrits de poèmes inédits ; des extraits de revues) ; neuf gouaches et aquarelles non datées et non signées à l'exception de celle ornant le premier plat ; quinze dessins à la plume rehaussés à la gouache ou à l'aquarelle non datés et non signés ; cinq photographies, six cartes postales, une petite gravure, treize documents (passeport, bordereau SACEM, certificats de domiciliation, affiche, carton d'invitation, programme de concert). Les documents sont contrecollés avec marie-louise et remontés sur des feuillets in-folio. Cet ensemble est, comme l'album religieux, réuni dans un fort volume in-folio (554 x 415 mm) réalisé par le même relieur. Un maroquin chamois est orné au centre du premier plat d'une gouache (457 x 358 mm) signée et intitulée *Adam le livre et les oiseaux*.

<sup>68</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 15 juin 1939.

<sup>69</sup> JACOB M., *Défense de Tartufe*, p. 101. Voir également *Récit de ma conversion*, p. 287-295.

<sup>70</sup> « Quoique on en dise dans l'Évangile/ Être chrétien c'est pas facile/ Prenez garde à vos relations/ N'aimez pas trop vos compagnons/ Quand autour de la table mise/ Vous entendez quelques sottises/ Il faut vous en bien indigner/ Et non pas les encourager./ La cuisine de Lapérouse/ Les entremets et la langouste/ Ne sont pas faits pour un chrétien/ Qu'il vous en souviennne demain » (JACOB M., *Le Christ à Montparnasse, Défense de Tartufe*, p. 133).

<sup>71</sup> *Ouest-Éclair* (1889-1944) fondé par des catholiques sociaux bretons fut un quotidien collaborationniste. Pierre Artur, directeur de la rédaction de 1940 à 1944 fut frappé d'indignité nationale pour 10 ans à la suite de son procès en septembre 1944. Dissous, le journal laissera place à *Ouest-France*. Pierre Artur est le gendre de Charles Bodin et introduisit Robert Zunz auprès du Révérend Père Aubourg, moine de l'Abbaye de Solesmes, (dont les membres étaient proches de *l'Action française*) qui le baptisera.

<sup>72</sup> Voir les travaux de LOUBET DEL BAYLE J.-L., *Les non-conformistes des années 30, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Points « Histoire », 2001.

<sup>73</sup> Entre 1923 et 1928, la France traverse une grave crise monétaire (hausse exceptionnelle de la livre sterling par rapport au franc sur le marché des changes). Les avis divergent pour sauver la monnaie et, partant l'économie française. La situation semble perdue, le gouverneur de la Banque de France pensant ne pas avoir

---

les moyens nécessaires pour sauver le franc. La seule solution est de rapatrier dans l'urgence des fonds importants, ce à quoi s'est employé Robert Zunz : « Je sors il est 11 h 45 et vais en bourse. Il ressort de mon enquête rapide qu'en effet le report sur la livre se tend. J'ai convaincu les Deutsch de La Meurthe de rapatrier des livres pour acheter des valeurs françaises, ceci non sans grand mal » (ZUNZ R. *Journal, op. cit.*). Émile Moreau, gouverneur de la Banque de France, confirme dans son *Journal* le vendredi 16 juillet 1926 le sauvetage de l'économie par l'action de l'homme d'affaires (MOREAU É., *Souvenirs d'un gouverneur de la banque de France, histoire de la stabilisation du franc (1926-1928)*, préface de Jacques Rueff, Paris, éditions M. Th. Génin, 1954, p. 29, 158, 201).

<sup>74</sup> « Juif, fils de franc-maçon, franc-maçon et ancien ligueur des droits de l'homme j'ai démissionné quand j'ai vu que les intérêts de la patrie n'étaient pas sauvegardés » poursuit-il. Robert Zunz était franc-maçon (loge Victor Hugo) depuis 1904, il démissionnera en 1934. Il restera toujours au grade d'ouvrier à la différence de nombreux hommes de sa famille qui occupèrent, pour certains, les grades maçonniques les plus élevés.

<sup>75</sup> DE LA ROQUE F., *Service Public*, Paris, Grasset, 1934.

<sup>76</sup> Robert Zunz écrit dans son *Journal* le 23 juin 1937 : « Constitution du ministère Chautemps succédant au ministère Blum. Définition par Jean des Cognets : " C'est toujours un ministère de Front populaire mais sans les cornes" ». (Jean des Cognets est un des trois dirigeants d'*Ouest-Éclair*, condamné à la prison et à l'indignité nationale à la Libération).

<sup>77</sup> Sur la question des rapports de Max Jacob à l'histoire voir « Max Jacob face à l'Histoire », *Les Cahiers Max Jacob* n° 9, Actes de la journée d'étude du 6 février 2009 (Université d'Orléans) sous la direction de RODRIGUEZ A. & SISTRAC P., Pau, éd. de l'Association des Amis de Max Jacob, octobre 2009.

<sup>78</sup> JACOB M., *Carnet Viaggio in Italia*, p. 8.

<sup>79</sup> RODRIGUEZ A., « Max Jacob entre autonomie de l'art et convictions personnelles », *Les Cahiers Max Jacob* n° 9.

<sup>80</sup> JACOB M., *Lettres à un jeune homme, 1941-1944 (lettres à J.-Jacques Mezure)*, correspondance annotée et présentée par Patricia Sustrac, Paris, Bartillat, 2009, p. 97.

<sup>81</sup> Lettre inédite de Max Jacob à Maurice Sachs du 18 janvier 1927, ms 2579, Médiathèque d'Orléans.

<sup>82</sup> Lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 23 avril 1943.

<sup>83</sup> ZUNZ R., *Lettres à Olga, camp de Compiègne, 12 décembre 1941-15 mars 1942*, ms inédit, présentation d'Olivier Zunz, p. 12. Robert Zunz réussit avec la complicité de passeurs à faire parvenir clandestinement des lettres à sa femme.

<sup>84</sup> BERNARD J.-J., *Le camp de la mort lente (Compiègne 1941-42)*, p. 68.

<sup>85</sup> Centre de Documentation Juive Contemporaine, cote CIX-109 : lettres des 2 et 4 février 1942 échangées entre le révérend Père Aubourg et le Commissariat Général aux Affaires Juives (CGQJ) à propos de la libération de Robert Zunz. Voir également le dossier Zunz, cote CVII-21, comportant la lettre du 4 juillet 1941 de Zunz au Service du contrôle des administrateurs provisoires demandant l'autorisation de récupérer ses meubles cachés au *Crédit Commercial de France*. La note de synthèse du 6 juillet 1941 a été rédigée par l'avocat collaborationniste Félix Colmet-Daâge, conseiller juridique du CGQJ à l'attention de Monsieur Regelsberger, directeur de l'Aryanisation économique du CGQJ.

<sup>86</sup> Concernant l'arrestation du poète et le calendrier des persécutions auquel il est soumis voir SISTRAC P., « La mort de Max Jacob : réalité et représentations », *Les Cahiers Max Jacob* n° 9, p. 103-127.

<sup>87</sup> ZUNZ R., *Lettres à Olga, camp de Compiègne, 12 décembre 1941-15 mars 1942*, p. 3.

<sup>88</sup> *Ibidem*.

---

<sup>89</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>90</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>91</sup> JACOB M., *Derniers poèmes en vers et en prose*, p. 154.

<sup>92</sup> Max Jacob a consigné les épisodes tragiques de l'exode et des bombardements des ponts de la Loire sous la forme d'un journal et d'un long poème. Voir « Le journal de guerre de Max Jacob », *Les Cahiers Max Jacob* n° 6, Pau, Presses Universitaires de Pau, 2006, p. 59-63 ainsi que le poème *Reportage de juin 40* dans *Derniers poèmes en vers et en prose*, p. 53. Concernant les différentes versions et registres du poème depuis sa parution initiale dans *Confluences* en 1942 voir RODRIGUEZ A., « Reportage juin 40, un texte engagé ? Genèse et postérité d'un poème emblématique », *Les Cahiers Max Jacob* n° 9, p. 63-80.

<sup>93</sup> Il s'agit de Dom Aubourg.

<sup>94</sup> SUSTRAC P., « La mort de Max Jacob, janvier-mars 1944, un calendrier fatidique », <http://max-jacob.com>. Max Jacob est interdit de publication depuis la publication de la première *Liste Otto* en octobre 1940 et privé de ses droits en 1941. « Quant à la Gestapo ça a commencé en juin 40 » (JACOB M., *COCTEAU Jean, JACOB Max, Correspondance (1917-1944)*, correspondance annotée et présentée par Anne S. Kimball, Paris/Ripon, Méditerranée/Écrits des Hautes-Terres « coll. Cachet Volant », 2000, p. 588). Lors de la visite du 4 novembre à laquelle le poète fait ici allusion il offre au « Monsieur à lunettes et à épaules rondes » (*ibid.*) sa biographie (rocambolique) écrite par Hubert Fabureau (FABUREAU H., *Max Jacob*, Paris, la Sirène, 1935).

<sup>95</sup> Jacob est accablé par les événements et par ce qu'il entend : « après tout, ces otages ! Ce n'est jamais que des communistes ou des juifs ! », phrase prononcée devant moi par le digne d'un officier de mes bons amis. J'appelle cette phrase : « Complicité d'assassinat » (*ibid.*, p. 590). « J'ai perdu le goût et l'appétit du travail, je m'interdis dans une mélancolique paresse, et je m'attends à mourir et je ne me sens plus vivre qu'en pensant aux amitiés de mon passé et de mon présent. » (lettre de Max Jacob à Robert Zunz du 26 décembre 1940).

<sup>96</sup> Pierre-Michel Frenkel (1906-1972) avait rencontré Max Jacob en 1925. Le poète avait entrepris sa conversion.